



# BULLETIN MUNICIPAL

2020 / 2021

Rue de la Colline  
87300 PEYRAT-DE-BELLAC

Tél. 05 55 68 11 08

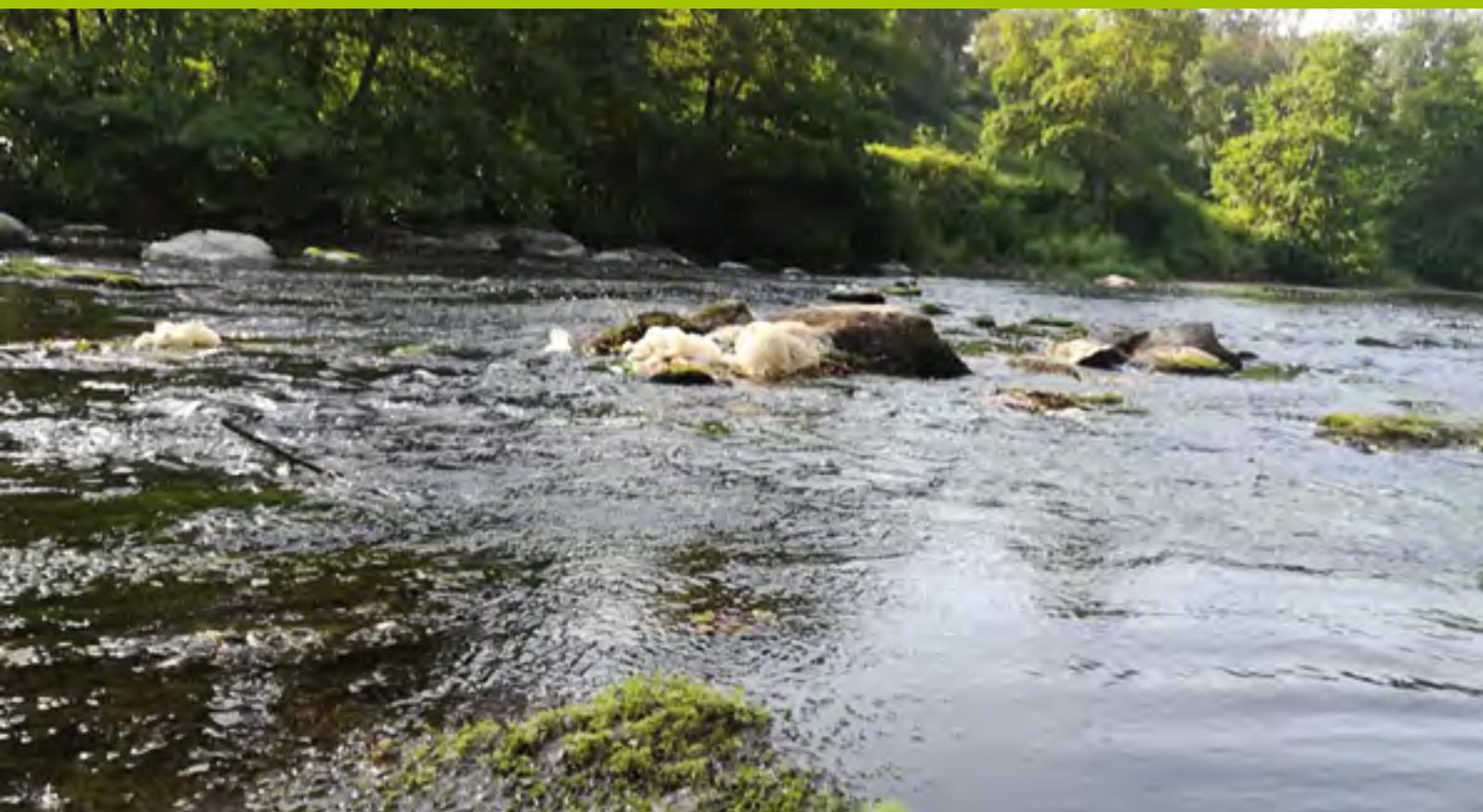
[mairie@peyratdebellac.fr](mailto:mairie@peyratdebellac.fr)

[www.peyratdebellac.fr](http://www.peyratdebellac.fr)

# PEYRAT-DE-BELLAC



ENTRE GARTEMPE ET VINCOU





**ENTREPRISE BARDU**

- Plomberie
- Chauffage
- Pompe à chaleur
- Géothermie
- Solaire thermique
- Climatisation
- Couverture
- Dépannages

Chauffage  
Sanitaire

**Sylvain BARDU** [www.plomberie-chauffage-bardu.fr](http://www.plomberie-chauffage-bardu.fr)  
[entreprise.bardu.sas@gmail.com](mailto:entreprise.bardu.sas@gmail.com)

**05 55 68 77 45 - 06 87 87 53 06**

**TAXI CORDIER**

TAXIS TPNR 13/7 24h/24  
VEHICULES CLIMATISÉS DE LA BERLINE AU MINIBUS

**05 55 68 14 67**  
**06 61 58 88 05**

TRANSPORT DE PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE  
TRANSPORT TOUTES DISTANCES  
TRANSPORTS MEDICAUX-TIERS PAYANT  
GARES ET AEROPORTS  
VEHICULES DE 1 À 8 PLACES-CLIMATISÉS

**TAXI**

Communes de destination : Blanzac-Peyrat-de-Bellac-Mézières-Juigné-Magnac-Land-  
de-Simon-Lévesque  
Avis 50145068800020

**Alain PERICAT**  
*Peintre intérieur-extérieur*



28 rue du Lieutenant Lacoste  
**87300 PEYRAT DE BELLAC**  
[alainpericat@gmail.com](mailto:alainpericat@gmail.com)

**05 55 47 63 52 / 06 85 08 60 06**

Produits de la ferme  
Vente directe de  
volailles, œufs et  
pommes de terre



**GAEC DE BEISSAT**

LUNDI AU VENDREDI DE 17H À 18H30  
Beissat - 87300 Peyrat-de-Bellac  
**Tél. 05 55 68 49 74**

Entreprise de Maçonnerie

**Michel DUCHIRON**

CONSTRUCTION RENOVATION  
FAÇADE COUVERTURE  
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

Route du Breuil  
87300 Peyrat-de-Bellac

Tel: **05.55.68.08.54**  
R.M. 402 508 162

Bellegarde  
**Chez Sylvie**

Généraliste de repas à domicile

**TABAC - PRESSE**

Vente de plats à emporter

**DÉPÔT DE MAN**

19 rue de l'Église Notre  
87300 PEYRAT-DE-BELLAC  
Tél. 05 55 68 11 00

## SOMMAIRE

PAGE 3  
MOT DU MAIRE

PAGE 4  
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

PAGES 5 À 7  
SERVICES MUNICIPAUX

PAGE 8  
ETAT CIVIL  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PAGES 9 - 10  
INFORMATIONS UTILES

PAGES 11 À 13  
VIE LOCALE

PAGES 14 À 17  
EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

PAGES 18 À 25  
ASSOCIATIONS CULTURE

PAGE 26  
INFORMATIONS  
INTERCOMMUNALES  
EXPRESSION DU GROUPE  
MINORITAIRE

## MOT DU MAIRE



Plusieurs faits marquants ont ponctué l'année 2020 avec un événement majeur, la pandémie de la Covid 19. Cette crise sanitaire a bouleversé notre quotidien et touché durement la vie de certains de nos proches.

C'est dans ce contexte très particulier que la nouvelle équipe municipale s'est installée.

Avant même notre prise de fonction, nous avons été confrontés à la réorganisation des services dans notre école. Dans l'urgence, il a fallu pallier l'absence de trois enseignants, organiser les temps scolaires des enfants et les plannings du personnel communal avec des directives nationales en constante évolution. La reprise scolaire a pu se faire avec sérénité et en toute sécurité grâce à des échanges et un travail de collaboration avec les enseignants, les employés communaux et les parents. Nous avons rétabli un climat de confiance avec tous les acteurs de l'école que je tiens sincèrement à remercier pour leur dévouement.

La traversée de cette crise sanitaire et ses deux confinements ont été une épreuve même si notre environnement rural a quelque peu facilité nos conditions de vie pendant ces périodes. Cette crise nous a rappelé quelques fondements des valeurs humaines. De belles initiatives solidaires d'entraide, de bienveillance et de services de proximité se sont mis en place. C'est dans cet état d'esprit que nous avons créé le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un dispositif essentiel pour venir en aide aux plus vulnérables.

Mais l'année 2020, c'est aussi l'année de l'urgence climatique. Un fait qui doit nous obliger à adapter nos comportements et nos habitudes pour préserver notre environnement et l'avenir de nos enfants. Nous y serons très attentifs dans nos choix de réalisations.

Plus largement cette année 2020 nous amène à plus de résilience et à nous interroger sur nos modes de vie pour une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse.

C'est le moment de redécouvrir notre territoire, notre patrimoine et de soutenir nos associations, véritables vecteurs du lien social.

C'est le moment également d'aider et de nous rapprocher de nos commerces, restaurants, artisans et petites entreprises locales particulièrement impactés par cette crise épidémique qui s'éternise.

Et je n'oublie pas tous ceux qui sont touchés sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi.

Comme nous l'avions promis pendant la campagne électorale, nous espérons pouvoir organiser des réunions publiques de quartier dès que la situation sanitaire le permettra, nous pourrions ainsi échanger sur différents projets.

Dans l'attente de ces instants de rencontre importants dans la vie démocratique, je vous invite à découvrir ce premier bulletin de notre mandature qui vous propose un tour d'horizon des réalisations de 2020 et des actions à venir.

Bien que le virus circule toujours, la vaccination nous laisse entrevoir une vraie lueur d'espoir et un retour vers une vie normale.

En mon nom propre et celui du conseil municipal, je vous souhaite à tous et à vos proches des jours meilleurs et des moments de joie et de partage pour 2021.

Bien à vous,  
Patricia MARCOUX-LESTIEUX

Bulletin municipal d'information  
2020 / 2021

Tirage : 650 ex.

Directrice de la publication :  
Patricia Marcoux-Lestieux

Maquette - Impression :  
IBM - Imprimerie de la Basse-Marche  
Le Dorat - Tél. 05 55 60 73 05

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

MARCOUX-LESTIEUX Patricia

ADJOINTS

COURTIOUX Vincent  
 DEVERRIERE Cécile  
 ROCHETTE Pierre

CONSEILLERS RÉFÉRENTS

BARDU Jean-Claude  
 NIVARD Lionel

CONSEILLERS

BARDU Laura  
 BARLOT Elisabeth  
 BRACHET Xavier  
 CONTE Jean-Louis  
 FAISANT Patrick  
 FREDAGUE-POUPON Martine  
 FROMENTIN Gwenaëlle  
 LABARDE Aurore  
 LASNIER Fabienne

COMMISSION TRAVAUX, VOIRIE, SÉCURISATION

MARCOUX-LESTIEUX Patricia,  
 COURTIOUX Vincent, ROCHETTE Pierre,  
 BARDU Jean Claude, BRACHET Xavier,  
 FAISANT Patrick, NIVARD Lionel,  
 CONTE Jean-Louis

COMMISSIONS DES ASSOCIATIONS

MARCOUX-LESTIEUX Patricia,  
 DEVERRIERE Cécile, COURTIOUX Vincent,  
 BARDU Jean Claude, BRACHET Xavier,  
 LASNIER Fabienne, LABARDE Aurore,  
 FREDAGUE-POUPON Martine

COMITÉ COMMUNICATION

MARCOUX-LESTIEUX Patricia,  
 COURTIOUX Vincent, ROCHETTE Pierre,  
 FAISANT Patrick, FROMENTIN Gwenaëlle,  
 FREDAGUE-POUPON Martine,  
 DEVEAULTOUR Gilbert,  
 LETANG Séverine, PROUPIN Sandrine

COMITÉ LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

MARCOUX-LESTIEUX Patricia,  
 COURTIOUX Vincent, BARDU Jean-Claude,  
 BARDU Laura, BRACHET Xavier,  
 LASNIER Fabienne, LABARDE Aurore,  
 LETANG Séverine, PROUPIN Sandrine

COMITÉ ENFANCE - JEUNESSE

MARCOUX-LESTIEUX Patricia,  
 COURTIOUX Vincent, ROCHETTE Pierre,  
 FROMENTIN Gwenaëlle, LABARDE Aurore,  
 FREDAGUE-POUPON Martine,  
 LETANG Séverine, PROUPIN Sandrine

COMMUNICATION



En Mars dernier, vous nous avez fait confiance pour diriger les destinées de la commune pour les six prochaines années. Cette confiance nous oblige à un devoir d'information. Nous nous sommes donc mis au travail en créant un comité communication, une première pour notre village. Premier résultat, la création de la "Feuille Peyrachonne", l'objectif étant de vous informer régulièrement de l'action municipale.

**En octobre**, nous avons mis en place une application "panneau pocket" disponible sur vos smartphones et sur vos ordinateurs.

**En décembre**, est né le site internet municipal. Nous avons fait le choix d'assumer pleinement notre communication. Un partenariat avec le Pôle Multimédia de Peyrat-de-Bellac pour la gestion du site est en place. Aujourd'hui nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Vous pouvez constater de nombreux changements : ils sont la conséquence d'une équipe impliquée, motivée et à l'écoute des propositions faites.

**Dans les prochaines semaines** des panneaux d'affichage embelliront le centre bourg et les villages. Vous y lirez les comptes rendus des Conseils municipaux, les principales informations municipales et associatives.

SITE INTERNET COMMUNAL



Le nouveau site internet de la commune est né le 17 décembre dernier. Il sera toujours géré par Michel Lajoux en lien avec les services de la Mairie.

Un site plus interactif avec quelques nouveautés :

**De nombreux documents** téléchargeables permettant de simplifier vos démarches administratives.

**Les disponibilités des salles** communales permettant de faire une pré-réservation en ligne.

**Des informations en direct** avec la rubrique flash infos un espace dédié aux entreprises.

Adresse du site : [www.peyratdebellac.fr](http://www.peyratdebellac.fr)

APPLICATION PANNEAU POCKET

Notre mairie se rapproche de sa population grâce à l'application gratuite PannneauPocket. Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens des alertes et des informations des Communes, par notification sur les smartphones et tablettes.

Alertes préfecture, alertes météo, coupures réseau,

travaux sur la voirie, événements de la vie quotidienne, manifestations des associations,..., depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune, des communes voisines ou de celle de votre lieu de vacances.

L'utilisation est simple. Il suffit d'entrer le nom de sa commune et de cliquer sur un coeur pour l'ajouter à ses favoris et recevoir une notification en cas d'actualité.

BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE INTERCOMMUNALES



Le réseau intercommunal de lecture du Haut-Limousin est composé d'une médiathèque tête de réseau à Bellac, de trois antennes et de 9 points-lecture.

Notre commune dispose d'un point-lecture permettant de développer un service de proximité.

Il vous est possible d'emprunter 10 documents (romans, documentaires, magazines, etc.), 2 DVD (4 par famille) et 2 CD durant 3 semaines.

Notre fonds est régulièrement renouvelé grâce aux échanges avec la médiathèque de Bellac

Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau intercommunal du Haut-Limousin.

**L'accès à la bibliothèque est libre et gratuit.**

Venez la découvrir à la Mairie :

Lundi matin : 9h à 12h

Mercredi après-midi : 14h - 17h

Samedi matin : 9h - 12h (très prochainement).

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale.

PROMOTION DE DEUX AGENTS MUNICIPAUX



À l'ordre du jour du Conseil Municipal du jeudi 19 novembre 2020, fût abordé la proposition de l'avancement en grade de deux employés municipaux, entrés au service de la commune comme agent technique, le 25 mai 2003 pour l'un et le 01 octobre 2004 pour l'autre.

L'ensemble des élus a été favorable à cet avancement et c'est donc à l'unanimité que la délibération fût votée.

Depuis le 28 décembre 2020, ils sont promus adjoint technique territorial principal de 2<sup>e</sup> classe.

**BUDGET PREVISIONNEL 2020**



Dans ce contexte particulier de prise de fonctions, la nouvelle équipe a mené de front la gestion de la crise sanitaire (notamment l'organisation de l'école) et ses obligations concernant la gestion du budget communal.

Nous nous sommes abstenus lors du vote d'approbation des comptes 2019. En effet, nous estimons qu'il n'était pas de notre responsabilité de valider un budget auquel une majorité d'entre nous n'avait pas participé. Nous avons toutefois adopté les comptes de gestion du receveur, puisqu'il s'agit d'un simple vote de confiance envers les services de l'Etat.

Au mois de juin, nous avons pu constater que les subventions aux associations n'avaient pas été versées. Lors d'une réunion où chaque association était conviée, nous avons proposé de verser les mêmes montants que l'année précédente, dans le but de ne pas pénaliser plus longtemps les associations qui pouvaient avoir des difficultés financières. Les représentants associatifs présents ont accepté cette solution d'urgence.

Le budget prévisionnel de 2020 a été voté le 30/06/2020, pour les 6 derniers mois de l'année.

**LES PRIORITÉS ONT ÉTÉ DONNÉES :**

**Remplacement** d'un des nos agents Bernadette BRUN, départ à la retraite.

**Achats relatifs au contexte sanitaire** : gel hydroal-

coolique, désinfectants, masques (que l'ancienne municipalité avait commandés et ont représentés à eux seuls 15 000 €).

**Création ou amélioration** de points d'eau à l'école.

**L'équipement de l'école** en matériels numériques : ordinateurs et tableaux blancs interactifs.

**Création** et/ou modification des pratiques de communication de la Commune.

**Achat** de matériel fonctionnel pour les employés communaux.

**Installation d'un défibrillateur** à la salle polyvalente (normalement obligatoire depuis le 01/01/2020). Celui-ci est accessible à tout moment, car placé à l'extérieur.

**Réalisation** et/ou l'achèvement des chantiers de voirie déjà programmés depuis 2019, puisque les demandes de subventions étaient acceptées, et les fournisseurs déjà engagés.

**POUR 2021, NOUS ENVISAGEONS :**

**La création** d'un nouvel emploi qui viendra renforcer l'équipe technique pour l'entretien et l'embellissement du village.

**De lister et diagnostiquer** le parc technique, car le matériel est vieillissant et demande à être revu. Les agents nous aideront à déterminer le matériel le mieux approprié pour leurs tâches.

**L'installation** de panneaux d'affichage en différents points de la commune.

**La réhabilitation** du réseau unitaire (eaux usées et eaux pluviales) rue de la colline.

**La réfection** de plusieurs chaussées dans le cadre du programme de voirie 2021 (chaussée en bas du village de Noussat, remplacement de caniveaux rue du lieutenant Lacoste et la réfection de parcelles communales). Ces travaux permettront la canalisation des eaux de ruissellement qui détériorent les réseaux.

**Le ravalement** de la façade et le remplacement des menuiseries de l'immeuble communal 7 rue de la Colline.

Cette liste est non exhaustive. Tous ces projets seront bien entendu discutés en conseil municipal, et nous vous tiendrons informés de l'avancée ou de l'abandon de ces différents projets, par l'intermédiaire des "Feuilles Peyrachonne", dans un souci de transparence et d'information sur nos actions.

**SUBVENTIONS ACCORDEES POUR L'ANNEE 2020**

**ASSOCIATIONS SPORTIVES**

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| Shogun karaté                         | 250 € |
| Association Vélo Nature               | 200 € |
| USP                                   | 800 € |
| Gymnastique volontaire "Peyrat Forme" | 280 € |

**ASSOCIATIONS DE LOISIRS**

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| Association "Jour de soie" | 200 € |
| Art'Abesque                | 200 € |
| Les Amis d'Alsace          | 200 € |
| Noussat Adhère             | 280 € |

**ANCIENS COMBATTANTS**

|  |       |
|--|-------|
| Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) | 100 € |
|--|-------|

**ECOLE**

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Amicale de l'Ecole des 2 Tilleuls | 450 € |
|-----------------------------------|-------|

**CHASSE - PÊCHE**

|                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| ACCA de Peyrat-de-Bellac             | 450 € |
| A.A.P.M.A. (section pêche de BELLAC) | 300 € |

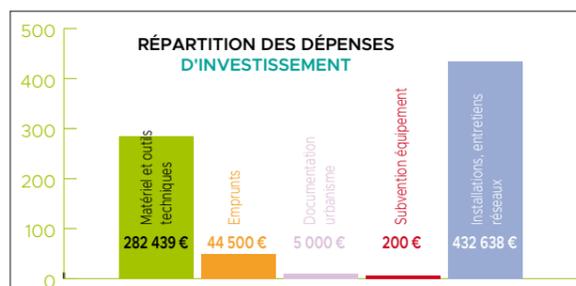
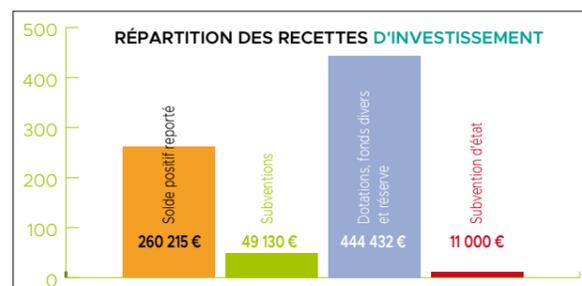
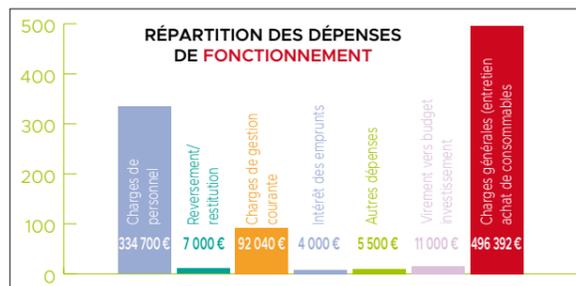
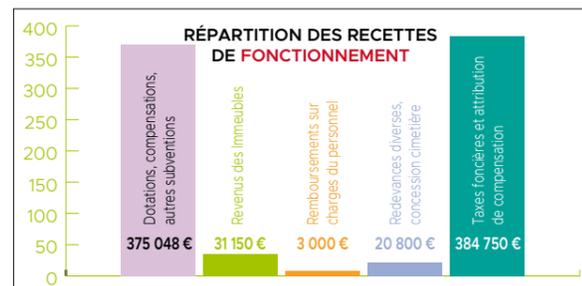
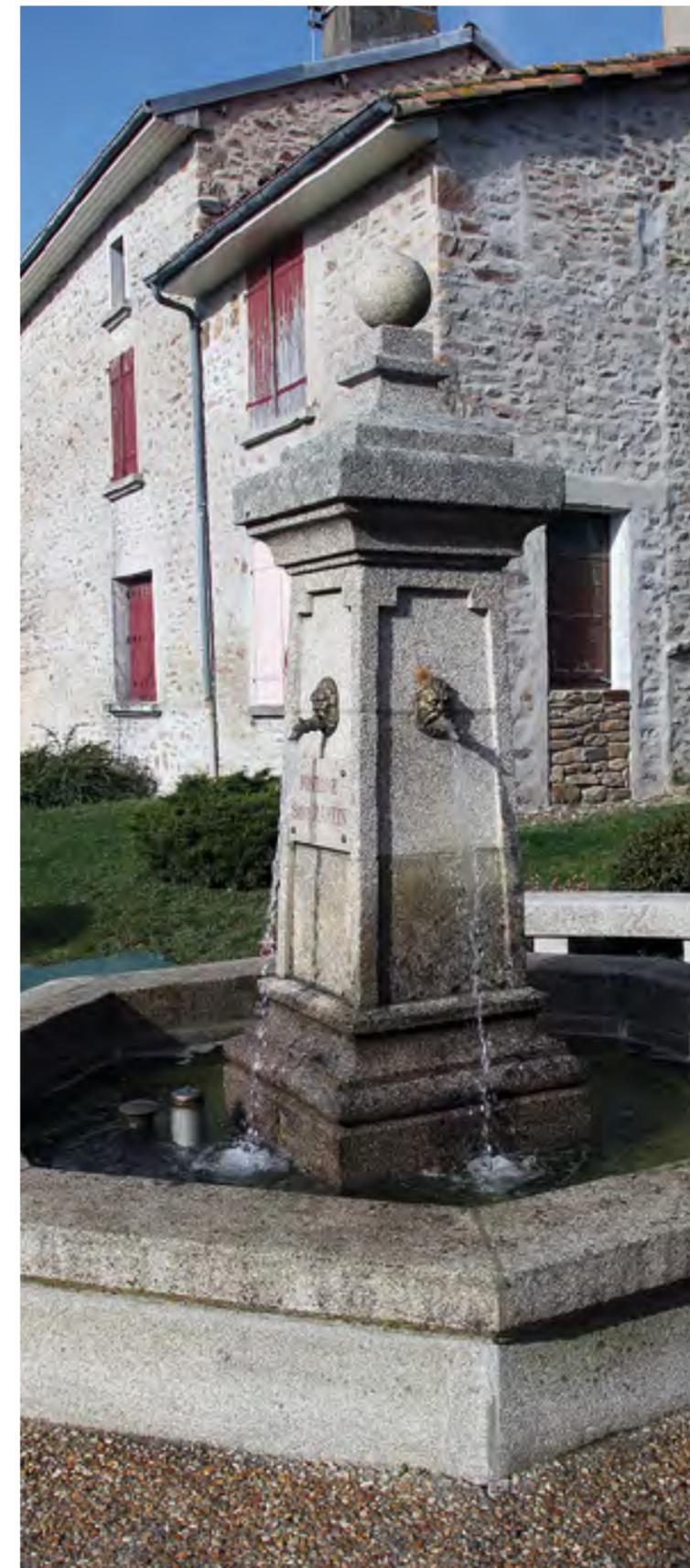
**ASSOCIATIONS CARITATIVES**

|  |      |
|--|------|
| Les Restaurants du Cœur  | 70 € |
| Pupilles de l'enseignement public  | 70 € |
| Secours Populaire Français   | 70 € |
| Ass. Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)                          | 70 € |
| Association Française contre les Myopathies                              | 70 € |
| Planning familial Haute-Vienne   | 70 € |
| Ligue contre le cancer   | 70 € |
| FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés) | 50 € |
| Prévention routière  | 50 € |

**AUTRES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES**

|  |      |
|--|------|
| GVA de Mézières-sur-Issoire et Bellac  | 70 € |
| Ass. des Conciliateurs de Justice du Limousin                                  | 70 € |
| Union Départementale des DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) | 70 € |
| Anciens exploitants agricoles  | 15 € |
| Les Robins des Champs (association Agriculteurs arrondissement de Bellac)      |      |
| Concours de labours août 2020  | 70 € |

Le CSB Rugby (subvention exceptionnelle suite à l'accueil du président de la FFR Bernard LAPORTE le 15/09/20, ramenant ainsi la location de la salle polyvalente à 165 €.



**ETAT CIVIL 2020**

**NAISSANCES**

10 février  
Faustine BELVIER  
25 février  
Manon Lili RIFFAUD  
3 juin  
Sayan ADAM  
29 mai  
Louis Benjamin Alfred Maurice DUCATEZ  
12 août  
Levan TERRIER  
14 octobre  
Sarah Andréa COUDERT  
10 novembre  
Louna Chantal GENDRAUD  
*Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux nés.*

**MARIAGES**

20 juin  
Antony CAILLOT et Manon DINCQ  
*Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés.*

**PACS**

8 août  
Julien DINCQ et Claire GOUTARD  
11 Août  
Alexis GUILLEMOT et Mallauri MASSARDON  
*Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux pacsés.*

**DECES**

2 janvier  
Henri ROY  
10 janvier  
Suzanne BESSAGUET veuve GRENIER  
7 février  
Monique Marie Louise Joséphe POIRON épouse BERGER  
29 février  
Berthe Yvonne PUYRIGAUD veuve DELAGE  
27 février  
Robert Narcisse BERGER  
3 avril  
Michel JAUGEARD  
9 juin  
René LAPLÉNIE  
20 juin  
Robert Antoine CHAMBRAGNE  
23 juin  
Adrien DEVEAUTOUR  
25 juin  
Irène Marie VIGNAUD épouse DINCQ  
6 juillet  
Nicole Claudine SALLÉ épouse COUTY  
9 novembre  
Denise Henriette BOURDIER épouse MARTINEZ  
12 novembre  
Daniel René GAUCHOUX  
22 décembre  
Jean-François CHARTIER  
26 décembre  
Michel Louis RIFFAUD  
30 décembre  
René Raymond CHERVY  
31 décembre  
Yves Henri NOUYERS  
*Nos plus sincères condoléances aux familles et toutes nos pensées aux défunts.*



**LE MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX**

*Chères concitoyennes, chers concitoyens,*

C'est vrai, il y a déjà 5 ans, c'était en mars 2015, un système guerrier venait tuer nos compatriotes de Charlie Hebdo à Paris puis ailleurs, pour attaquer la laïcité et la République. Et les choses recommencent aujourd'hui...

C'est vrai, il y a plusieurs mois, c'était en mars aussi, un virus guerrier pénétrait nos espaces et se répandait jusque chez nous, jusqu'en Limousin. Et les choses recommencent aujourd'hui...

C'est vrai aussi que dans les moments de folie où l'on ne sait plus d'où vient le risque, d'où vient le mal, il est important de se serrer les coudes et il est très important aussi que la solidarité humaine reste une priorité dans ce contexte de crise.

Le Conseil départemental constitue alors un échelon indispensable pour :

- Déployer des services publics répondant aux besoins des citoyens
- Orchestrer des actions de proximité visibles, efficaces et rassurantes pour la population, pour les associations et les entreprises quand tous les repères volent en éclat.

Le Conseil départemental sait réagir rapidement. Il sait anticiper les annonces présidentielles car il connaît très bien le terrain. Il vit avec les gens d'ici toute l'année. Il est le partenaire privilégié des communes et de leurs habitants. Ce seront eux les acteurs moteurs de la reprise.

Grâce à sa politique d'investissement, le Conseil départemental constitue un soutien incontournable à notre économie locale, à nos écoles et à nos collégiens, à nos routes et à nos réseaux, à nos publics les plus fragiles et âgés.

Aujourd'hui, nous tenons à remercier vos nouveaux maires, élus ou réélus, ainsi que leurs Conseils municipaux d'avoir bien voulu insérer notre contribution au sein du bulletin municipal de votre commune.

Malgré le contexte morose que nous connaissons au moment où nous écrivons cet article, nous espérons que vous pourrez passer avec vos familles, d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021 et surtout, prenez bien soin de vous et de votre entourage.

*Martine FREDAGUE-POUPON et Stéphane VEYRIRAS*

**INFORMATIONS UTILES**

**MAIRIE DE PEYRAT-DE-BELLAC**  
Rue de la Colline  
87300 PEYRAT-DE-BELLAC

**Tél. 05 55 68 11 08**  
courriel : mairie@peyratdebellec.fr  
www.peyratdebellec.fr  
A partir de mi-avril,  
du lundi au vendredi :  
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30  
Samedi : 9h à 12h

**ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE**

LES DEUX TILLEULS  
Rue de l'ancienne Mairie  
Tél. 05 55 68 10 53

**PHARMACIES**

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche composez le **3237** (0,35€ c/min) ou **www.3237.fr**

**PERMANENCE MÉDICALE**

La nuit de 20h à 8h.  
Le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi 8h et les jours fériés : composez le **15**

**SAMU**

Composez le **15** appel gratuit depuis un fixe

**POMPIERS** (appel gratuit)

Composez le **18** ou le **112** (mobile)

**GENDARMERIE**

Composez le **17** appel gratuit

**GENDARMERIE BELLAC**

Tél. 05 55 68 00 27

**NUMÉRO D'URGENCE DANS L'EUROPE ENTIÈRE**

Composez le **112** appel gratuit depuis un poste fixe

**ENEDIS** (EX-ERDF)

Dépannage 7/7 et 24/24  
Tél. 09 72 67 50 87

**AGUR** (Eau)

Service d'urgence 24/24  
Tél. 09 69 39 40 00

**ADMINISTRATIONS - SERVICES GÉNÉRAUX - SERVICES PUBLIC**

**SOUS-PRÉFECTURE - BELLAC**

8, rue Lamartine  
Tél. 05 55 60 92 50

**MAIRIE DE BELLAC**

14, place de la République  
Tél. 05 55 68 11 08

**CPAM : ASSURANCE MALADIE**

Permanence à la Sous-Préfecture de Bellac  
Composez le **3646**

**LA POSTE - BELLAC**

Composez le **3631**

**GARE SNCF - BELLAC**

Composez le **3635**  
**IMPÔTS ET TRÉSORERIE - BELLAC**  
Tél. 05 55 60 93 20

**ODHAC (OFFICE HLM) - BELLAC**  
Tél. 05 55 68 03 97

**OFFICE DU TOURISME - BELLAC**  
Rue des Doctrinaires  
Tél. 05 55 68 12 79

**PÔLE EMPLOI - BELLAC**  
Avenue du Général-Arbellot  
Composez le **3949**

**MAISON DU DÉPARTEMENT**

32, rue Vincent-Auriol  
87300 BELLAC  
PMI, Parcours social, Maison du département (MDD)  
Tél. 05 55 68 15 87

**DÉCHETTERIE DE NOUIC**

Tél. 05 55 60 86 44

**DÉCHETTERIE DE SAINT-BONNET-DE-BELLAC**

Tél. 05 55 60 80 73

**CONSULTATIONS EXTERNES DE SPECIALISTES À L'HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT-LIMOUSIN**

Tél. 05 55 47 20 03 ou  
Tél. 05 55 47 22 24

**PRÉVENTION ADDICTOLOGIE**

*Bellec - Le Dorat - Magnac-Laval*  
Infirmiers de liaison et prévention (CSAPA)

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois  
Sur rendez-vous au 05 55 43 11 56

**ADDICTOLOGIE (ANPAA)**

Dr Taoufik FOULI  
Dr Gwénola BOUVIER

1<sup>er</sup> lundi de chaque mois (Bellac)  
4<sup>e</sup> lundi de chaque mois (Magnac)  
Sur rendez-vous au 05 55 34 46 00

**ANGIOLOGIE - DOPPLER - Bellec**

Dr Céline PERRUCHOT-DABBOUSSI  
**Secteur libéral**  
Lundi et vendredi

**CARDIOLOGIE - Bellec**

Dr Denis PINAUD  
Mardi - 1 fois par mois

**HOLTERS - Bellec**

Holter rythmique / Holter tensionnel (MAPA) - Posés par I.D.E. de l'HIHL  
Lundi matin et mardi matin

**CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE**

Dr Joël RENAUDIE  
(Polyclinique de Limoges site Emaillours)  
**Secteur libéral**  
Mardi matin (*Bellec*)

**DERMATOLOGIE - Bellec**

Dr Valérie DOFFOEL-HANTZ  
(Polyclinique de Limoges site Chénieux)  
**Secteur libéral**

1 mardi par mois  
**DIETETIQUE - Bellec - Le Dorat**  
Diététiciennes de l'HIHL  
1/2 journée par mois et par site

**GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE**

*Bellec*  
Dr Jacques LEVY-FREBAULT (HIHL)  
1 jeudi par mois

**HEMATOLOGIE - Bellec**

Dr Mohamed TOUATI (CHU Limoges)  
1 après-midi par mois

**MÉMOIRE - Bellec**

Dr Didier PFENNIG (HIHL)  
Dr Gérard OCCELLI (HIHL)  
2 matinées par mois

**NUTRITION - OBESITE - Bellec**

Dr Marianna MIGOLATIEV (HIHL / CH Guéret)  
1 fois tous les 15 jours

**OBSTETRIQUE - Bellec**

Isabelle BECAVIN-PEYRINET  
Marie-Laure COURCELLE-HENRY  
Sages-femmes  
(Centre Hospitalier Saint-Junien)  
1 jeudi après-midi tous les 15 jours

**OPHTALMOLOGIE - Bellec**

Dr Laurent HUGUE  
Dr Thierry MOURGUES  
Dr Fabien PETELLAT  
**Secteur libéral**  
(Polyclinique de Limoges, site Chénieux)  
Lundi 2 fois par mois  
1 mercredi par mois  
1 jeudi par mois

**O.R.L. - Bellec**

Dr Philippe DEFAYE  
**Secteur libéral**  
(Polyclinique de Limoges, site Chénieux)  
1 jeudi par mois

**ORTHOPEDIE - Bellec**

Dr Christophe RIVIERE  
Dr Daniel SETTON  
**Secteur libéral**  
(Polyclinique de Limoges, site Emaillours-Colombier)  
1/2 journée par mois

**PSYCHIATRE - Bellec**

Dr Christian HEID  
**Secteur libéral**  
1 mardi après-midi tous les 15 jours

**SOUTIEN AUX AIDANTS - Bellec**

Psychologue HIHL  
A la demande

**UROLOGIE - Bellec**

Dr Julien BERGER  
Dr Pascal PAULHAC  
**Secteur libéral**  
(Polyclinique de Limoges, site Emaillours-Colombier)  
1/2 journée par mois

## INFORMATIONS UTILES

**RECENSEMENT MILITAIRE**

Comme chaque année, tous les jeunes français, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser dans le mois de leur 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants.

Cette démarche s'effectue en mairie munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité.

Cette formalité permet de participer à la journée défense citoyenne (JDC) et déclenche l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans.

Elle est obligatoire et nécessaire pour toute inscription avant l'âge de 18 ans à un concours (Baccalauréat, permis de conduire...)

**NOTE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS**

Afin de faire connaissance et de vous apporter des éléments quant au fonctionnement de la commune, nous vous invitons à vous présenter en mairie.

**PERMANENCES A LA MAIRIE DE BELLAC**

**CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)  
Les mardis de 9h à 12h / 13h15 à 16h15

**CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi sur rendez-vous.  
Composez le 3960

**CICAS** (Centre d'Information, Conseil et Accueil des Salariés)  
Le CICAS aide le futur retraité à constituer son dossier de retraite complémentaire ARRCO - AGIRC y compris celui de l'Ircantec  
Le 2<sup>e</sup> jeudi sur rendez-vous.  
Tél : 0 820 200 189

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Une fois par mois – Tél à l'accueil de la mairie de Bellac au 05 55 68 10 61

**UFC – QUE CHOISIR**

4, cité Casimir-Ranson  
87000 Limoges  
Tel : 05 55 33 37 32  
e-mail : contact@haute-vienne.ufcquechoisir.fr  
Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de 9h à 12h

**CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX**

Les conseillers départementaux reçoivent le 1<sup>er</sup> de chaque mois de 11h à 12h.  
Prendre RV au préalable au secrétariat de mairie au 05 55 68 10 61

**AUTRES PERMANENCES**

**MSA** (Mutualité Sociale Agricole)  
Les mercredis de 9h à 12h30 sans rendez-vous et l'après-midi sur ren-

dez-vous au 05.44.00.04.04  
Maison des associations - 9, rue Chanzy – Bellac

**FNATH** (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

Maison des Associations  
9 rue Chanzy – Bellac  
- Le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 8h à 11h  
- Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 16h  
- Le 4<sup>e</sup> vend. du mois de 10h à 16h  
En cette période de crise sanitaire, contacter la Présidente au 05.55.68.98.68 qui sera en mesure de vous informer et confirmer les dates et horaires de permanences mis en place par leurs soins.



**L'ADPAD** (Association D'aide aux Personnes A Domicile)  
Maison de Santé Pluri-professionnelle de Bellac – 14 rue de la Liberté depuis le 4 janvier 2021.  
Accueil uniquement sur RV : mardi /mercredi /jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h  
Cécile CHEVRIER : 05 55 68 75 92  
c.chevrier@adpad87.fr  
Aurore BOUDOT : 05 55 68 73 37  
a.boudot@adpad87.fr

**CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)  
Accueil : Sous-Préfecture de Bellac 8, rue Lamartine  
Les jeudis de 9h à 12h sur RV uniquement et un vendredi matin tous les 15 jours.  
Contact au 3646 ou par mail sur le site www.ameli.fr

**ASSISTANTE SOCIALE**

M<sup>me</sup> Solène GAUTHIER reçoit exclusivement sur rendez-vous.  
Contacter la Maison du Département de Bellac au 05 55 68 15 87

**B.M.P.A.H.** (Association Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées)  
Bureau de l'association : 2, place Carnot - 87300 BELLAC  
La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Pour répondre à vos besoins, elle vous propose un service mandataire d'employée de maison ou de garde à domicile

Contact : Nathalie RESSOT du mardi au vendredi de 9h à 11h  
En dehors de ces permanences, laissez un message 05.55.60.24.66  
mail : bmpah.mandataire@sfr.fr



**ADIL 87** (Agence départementale d'information sur le logement)  
28, avenue de la Libération  
87000 LIMOGES  
Que vous soyez locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire... l'ADIL 87 permet d'obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...  
Créée à l'initiative conjointe du Conseil départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat.  
Pour tous conseils en matière de logement, veuillez contacter le 05 55 10 89 89  
Permanence : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi de 9h30 à 12h30 à la Maison du Département à Bellac  
Site internet : www.adil87.org



**LA MISSION LOCALE**  
Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes de 16 à 25 ans  
Vous avez moins de 26 ans, un conseiller référent de la Mission Locale vous proposera des conseils personnalisés sur l'emploi, l'orientation, la formation et toutes démarches de la vie quotidienne.  
Vous bénéficiez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement.  
Point d'accueil le plus proche de chez vous :  
Mission Locale Rurale de la Haute Vienne, Antenne de BELLAC, 2 rue du Coq  
Pour convenir d'un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 68 87 54

## ENFANCE - JEUNESSE

**L'ECOLE DES 2 TILLEULS**

Après une fin d'année scolaire singulière et la pause estivale, c'est avec joie que nous avons accueilli nos 73 élèves dans notre école des 2 Tilleuls.

12 élèves dans la classe de M<sup>me</sup> Catherine RIVIERE

20 élèves dans la classe de M<sup>me</sup> Eve DUCHAMBON

19 élèves dans la classe de M<sup>me</sup> Marie CAVAGNE

22 élèves dans la classe de M. Laurent CHAMPEYMONT

Le directeur de l'école M. Antoine LINOL assure les décharges de direction le jeudi.

**GARDERIE MUNICIPALE**

Le conseil municipal a décidé de maintenir les tarifs de garderie (1,30€ par garde du matin et du soir) mais d'étendre les temps de gratuité.

La garderie est désormais gratuite le matin à partir de 8H30 et le soir jusqu'à 16H15 ainsi que le mercredi de 12h à 12h30

**RESTAURATION SCOLAIRE**

Les tarifs ont été reconduits soit 2,60€ par repas.

**LE MOT DU DIRECTEUR**

Comme tout le pays, l'école des Deux Tilleuls a connu une année 2020 très particulière. Entre les apprentissages réalisés à l'école et les cours à la maison au printemps, les élèves ont vécu des moments inédits dans leur scolarité. Nous pouvons les féliciter car ils ont relevé les défis qui sont apparus devant eux au fur et à mesure de la mise en place de protocoles sanitaires stricts, changeants et très souvent contraignants. Merci aux parents d'élèves qui ont dû porter la casquette de l'enseignant pendant plus de dix semaines et qui, par la mise en place d'un cadre affectueux et rigoureux, ont maintenu le niveau scolaire des écoliers, ont permis la mise en place de nouveaux apprentissages et ont prouvé à quel point nos enfants ont besoin d'une communauté d'adultes responsables autour d'eux pour s'épanouir et réussir.

En plus des objectifs habituels que notre groupe scolaire se fixe chaque année, la question de la santé et de la sécurité des usagers a imposé des adaptations fortes : horaires décalés, séparation des groupes classes, mise en place de deux services de restauration distincts, réaménagement des locaux et des services des personnels. Les sorties sportives, les activités à la Médiathèque de Bellac, les spectacles au Théâtre du Cloître, la sortie de trois jours et deux nuits à Vairaines au mois de juin mais aussi les traditionnelles fêtes de fin d'année scolaire et de Noël ont nécessairement été annulés. Souhaitons que ces moments puissent s'offrir de nouveau aux élèves au cours de l'année 2021.

En lien avec tous les aménagements indispensables au respect des différents protocoles sanitaires, l'équipe enseignante ne peut que remercier la nouvelle Municipalité élue et les employés communaux pour leur anticipation, leur forte implication auprès des enseignants et leur intérêt constant envers les élèves de l'école. Les enseignants ont retrouvé des partenaires municipaux à l'écoute, des acteurs formidables de par leur disponibilité, leur considération et leur énergie.

L'année scolaire 2020-2021 a donc pu débuter dans les meilleures conditions possibles, avec le masque pour les élèves de l'Elémentaire dès le mois de novembre, mais surtout avec soixante-quatorze élèves volontaires et

pleins d'énergie, répartis en quatre classes, entourés sur le temps scolaire de cinq enseignants, d'une ATSEM et d'une AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap). L'effectif global de l'école est donc en forte baisse, tendance qui devrait se poursuivre à la rentrée de septembre 2021.

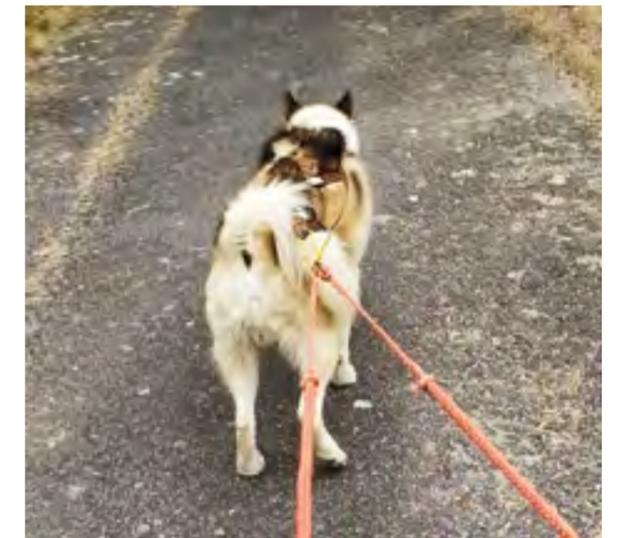
Tous les membres de la communauté éducative de l'école des Deux Tilleuls vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021. Que ce nouvel exercice éloigne les masques et le gel de notre quotidien, nous apporte à tous de nouveaux moments conviviaux et nous laisse apprécier les sourires sur les visages des élèves !

**TAP** (Temps d'Activités Périscolaires)

**Les TAP ont lieu tous les lundis de 16h à 17h30.**

Ce temps a pour objectif de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants. Ces dernières changent à chaque période (de vacances à vacances).

Depuis la rentrée 22 enfants se sont inscrits. Ils ont pu pratiquer l'athlétisme, s'initier au recyclage autour de différents jeux, découvrir le travail de la laine mais aussi faire du canoë pour les plus grands.



L'inscription aux activités périscolaires s'élève à 8.50 € par trimestre. Afin de promouvoir ces activités et afin qu'un plus grand nombre d'enfants puissent en bénéficier, le conseil municipal a décidé de contribuer aux frais d'inscription à hauteur 4.50 € par trimestre et par enfant.

Curieux de venir découvrir les TAP ? Il n'est pas trop tard !

N'hésitez pas à contacter Guillaume JUSIAK au 06.43.55.34.06 ou par courriel : gjustiak@gmail.com

**CENTRE DE LOISIRS ALSH**

En parallèle des TAP le service jeunesse de la Communauté de Communes de Haut Limousin en Marche propose de nombreuses actions pendant les vacances scolaires :

des accueils de loisirs (pour les 3 à 12 ans mais aussi pour les ados)

des mini-séjours et des séjours

Les activités varient en fonction du thème proposé. Pour tout renseignement, contactez Claire NARBONNE au 06 82 61 78 88

**SOLIDARITÉ**



**CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Cérémonie un peu particulière en raison de la pandémie de la COVID 19 ; Cette cérémonie n'était pas ouverte au public (dispositions gouvernementales).

Ce 11 Novembre 2020, était célébrée l'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix et "Ceux de 14". Maurice Genevoix, écrivain et poète, membre de l'Académie Française fut incorporé en 1914 et gravement blessé neuf mois plus tard.

Il y a tout juste un siècle, le 10 Novembre 1920, le Soldat inconnu fut désigné par un Ancien Combattant normand : Auguste THIN. En garnison à Verdun, il fut missionné pour choisir la dépouille qui reposerait sous l'Arc de Triomphe. Auguste THIN dut choisir cette dépouille parmi huit autres. Il choisit le cercueil numéro 6. Il appartenait au 132ème Régiment d'Infanterie et c'est en additionnant les chiffres de son régiment (1+3+2) qu'il désigna le cercueil numéro 6.

C'est donc en présence de M<sup>me</sup> Le Maire, des adjoints de quelques élu(e)s, de M. BREGEAUD, président de l'UFLAC (Union Fédéral Limousine des Anciens Combattants) et de M. TONDUSSON, porte drapeau que se déroula la cérémonie. Après lecture faite du message de l'UFLAC, M. BREGEAUD rappela que beaucoup d'autres soldats avaient perdu la vie dans



d'autres conflits et sur d'autres terrains de guerre que ceux de la France. Un hommage a été rendu à tous les jeunes soldats qui ont perdu la vie depuis le 11 novembre 2019.

M<sup>me</sup> Le Maire lut le message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens Combattants. Elle énuméra tous les noms des Héros de la commune "Mort pour la France". Un dépôt de gerbe, suivi d'une minute de silence au son de la Sonnerie aux Morts fut observée, puis retentit la Marseillaise.

Une gerbe fut déposée sur la tombe de Georges (Nom de guerre), Maquisard Nord-Africain, fusillé par les allemands le 11 juin 1944. Une minute de silence fût observée en sa mémoire.

Une gerbe fut également déposée à la stèle du VINCOU où furent massacrés, par les allemands, cinq Maquisards dont Georges, le 11 juin 1944. Une minute de silence fût également observée en leur mémoire.

**COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE**



La nouvelle municipalité a décidé de créer un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), supprimé en 2019 par l'ancienne majorité.

Le CCAS est conçu pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et de venir en aide aux personnes isolées ou fragilisées par la vie.

Le CCAS est composé d'un président, le Maire et d'un Conseil d'administration composé de 5 élus et de 5 personnalités locales représentants des organismes d'entraide.

**REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES**

- Corinne BROSSARD  
*Associations familiales UDAF 87*
- Pierre COUSSY  
*Associations personnes âgées*
- Nicole RANGER  
*Associations de personnes handicapées FNATH*
- Nathalien COURTY ou Philippe BOURCY  
*Associations œuvrant dans le domaine de l'insertion ALEFPA - ESAT*
- Nicole PERROT  
*Association aide à domicile BMPAH*

**REPRÉSENTANTS DES ÉLUS**

- Cécile DEVERRIERE
- Gwenaëlle FROMENTIN
- Fabienne LASNIER
- Pierre ROCHETTE
- Elisabeth BARLOT

Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec le maire pour toute information ou besoin.

**LES COLIS DE NOËL**



Avec la crise sanitaire les aînés de plus de 70 ans de la commune n'ont pu assister à leur traditionnel repas de fin d'année. Un colis de Noël leur a alors été offert et distribué par les élus. Nous avons opté pour 3 entreprises locales dans la confection de ses colis : les Caves du Limousin, les établissements Brûlé et la pharmacie Lamoureux.

Dans les années à venir, nous maintiendrons ce choix d'entreprises locales et dans la mesure du possible, nous sélectionnerons des produits issus de producteurs de notre territoire.



CHARPENTE • COUVERTURE  
Zinguerie  
**SARL Serge Restoueix**  
La Ribière - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC  
Tél. 05 55 68 80 88

**ROUGE PAPIER**  
Michel PENIN  
SARL MP MAG  
C.C. Carrefour Mairie  
454, route du Doré  
87300 BELLAC  
05 55 68 84 72  
06 12 06 57 35  
magresbellac@gmail.com  
www.mpmag.fr

Charpente • Menuiserie  
Bois • PVC  
**BARDU Jacques**  
Noussat - 87300 PEYRAT DE BELLAC  
Tél/Fax 05 55 68 02 13  
06 14 32 63 65

**ENTRETIEN PARCS & JARDINS**  
BREDIER Didier  
Travaux : Taille haies  
Élagage arbres feuillus  
Désherbage  
Apport Stroum enrichissant  
Divers travaux entretien  
Salons, gazonières, tonnelles  
Nettoyage piscine  
Broyage déchets  
17, route de Seneac  
87300 PEYRAT-DE-BELLAC  
Tél. 05 55 60 87 20 - Port. 06 98 96 61 76  
Email : breder.didier@orange.fr

## LES TRAVAUX



Nous rappelons que la continuité républicaine conduit au respect de certaines règles et notamment à la finalisation des travaux programmés. Nous avons donc maintenu les travaux engagés.

Mais nous nous sommes également mobilisés sur d'autres projets, certains ont vu le jour (la mise aux normes du tableau électrique à la mairie, l'évolution du Plan particulier de Mise en Sécurité à l'école, l'installation de nouveaux outils de communication...).

Malheureusement des projets n'ont pu aboutir en 2020. Il nous faut composer avec les processus administratifs parfois longs (constitution des dossiers, acceptation et attente des subventions, réalisation des travaux...).

Les travaux qui se sont réalisés sur 2020 se classent en trois catégories :

1. Ceux actés et engagés par l'équipe précédente. Ils ont été maintenus et les subventions allouées ont été versées.
2. Ceux de mise en conformité qu'il a fallu prioriser
3. Les nouveaux projets

### CHEMIN PIÉTONNIER, PLACE SAINT-MAIXENT, COUSSINS BERLINOIS, ROUTE DES CHAMPORÉES.

L'achèvement de ces projets engagés a pris beaucoup de temps, il a fallu interpeller les entreprises à



plusieurs reprises pour qu'elles finalisent les travaux. Concernant la route des Champorées, nous pensons que l'installation des potelets ne contribue pas suffisamment à la sécurisation et l'embellissement de cette voie. Nous travaillons à d'autres solutions d'aménagements, elles seront présentées aux riverains et utilisateurs de cette route. Une signalisation provisoire pourra être envisagée afin de tester l'efficacité du projet retenu.

### MAIRIE : VOLETS ROULANTS / VENTILATION / TABLEAU ÉLECTRIQUE

Les volets roulants de la salle sous la mairie ont été remplacés conformément à ce qu'il avait été prévu par l'équipe précédente.

Par contre, nous avons constaté des défaillances électriques à la mairie. Ces dysfonctionnements étaient connus et réguliers.

Pour des raisons de sécurité, nous avons annulé le projet d'installation d'une ventilation à la salle sous la mairie au profit de la mise aux normes et le remplacement du tableau électrique.

### ECOLE DES 2 TILLEULS



Les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs. Depuis 2015, ils ont l'obligation de mettre en place un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Après étude du PPMS existant, nous avons donc fait installer un système d'alarme à l'école plus adapté et sécurisant.

D'autre part, pour gagner en intimité dans les toilettes, nos agents techniques ont créés et installés de petites cloisons de couleur.

### VOIRIE

Notre commune a confié la gestion de sa voirie au SYGESBEM (syndicat intercommunal de gestion de la voirie des cantons de Bellac et Mézières sur Issoire). Pour l'année 2020, une seule inscription dans le programme de voirie : la réfection de l'impasse de l'école. Un programme pour lequel l'ancienne minorité n'avait pas été associée alors qu'elle était membre de la commission travaux. Nous aurions opté pour d'autres réfections qui nous semblaient plus urgentes.



### GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ PONT DE CHÉLIPAUX

Devant l'état de dégradations des glissières de sécurité, la municipalité précédente avait délibéré pour leur remplacement, décision que nous avons suivie sous l'ancienne mandature. Toutefois, la proposition de glissières métalliques ne nous paraissait pas souhaitable en milieu rural, nous avons opté pour des glissières en bois traité. Nous avons retenu pour fournisseur l'entreprise RONDINO qui présentait les garanties nécessaires en termes de qualité, et pour l'installation, la société AXIMUM.

### RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE

Durant le premier semestre 2020, Kévin Lavergne a accompagné nos deux agents techniques Jean-Luc et Alain dans leurs tâches du quotidien. Son contrat

à durée déterminée est arrivé à échéance fin juillet. Nous le remercions pour son implication dans son travail et lui souhaitons une grande réussite dans ses futurs projets.

Le territoire de notre commune est relativement vaste et demande de l'entretien. Les espaces verts, les voies et bâtiments communaux, les stations d'épuration exigent un suivi régulier. La présence de Kévin a montré qu'il y avait un réel besoin de renforcer le service technique.

Dans une délibération du 8 octobre 2020, le Conseil municipal a donc décidé la création d'un poste d'adjoint technique communal à temps complet. Un nouvel agent devrait prendre ses fonctions en mars 2021.



## LES RESEAUX



### SEHV

Notre commune a confié son réseau de distribution électriques au SEHV (Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne). Le SEHV est composé de 209 collectivités.

Il a en charge le raccordement au réseau électrique, sa sécurisation, la gestion de l'éclairage public, l'enfouissement des lignes électriques et de télécommunication, la pose et la dépose des illuminations de Noël.

Pour améliorer l'esthétique du cadre de vie de nos villages, nous avons sollicité le SEHV pour l'enfouissement de fils aériens. Notre demande sera examinée dans le cadre d'un programme d'opérations, établi par la commission de travaux du SEHV.



### LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre a commencé sur notre commune. Depuis le mois de janvier 2021 des villages sont raccordés

la Ribière, Chataignier, les Ribes, le Breuil, le Villard, Pierrefitte, Beau Site, la Thibeauderie, le Pont du Vincou, Lagedamont, le Montroy, le Moyard, le Couret et la petite Gasne.

Les habitants de ces sites peuvent d'ores et déjà contacter leur fournisseur d'accès à internet s'ils souhaitent bénéficier de ce service.

Les travaux vont se poursuivre sur le reste de la commune tout au long de l'année 2021 pour une commercialisation en 2022.

Il est possible de tester l'éligibilité de votre habitation à la fibre sur le site Internet [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

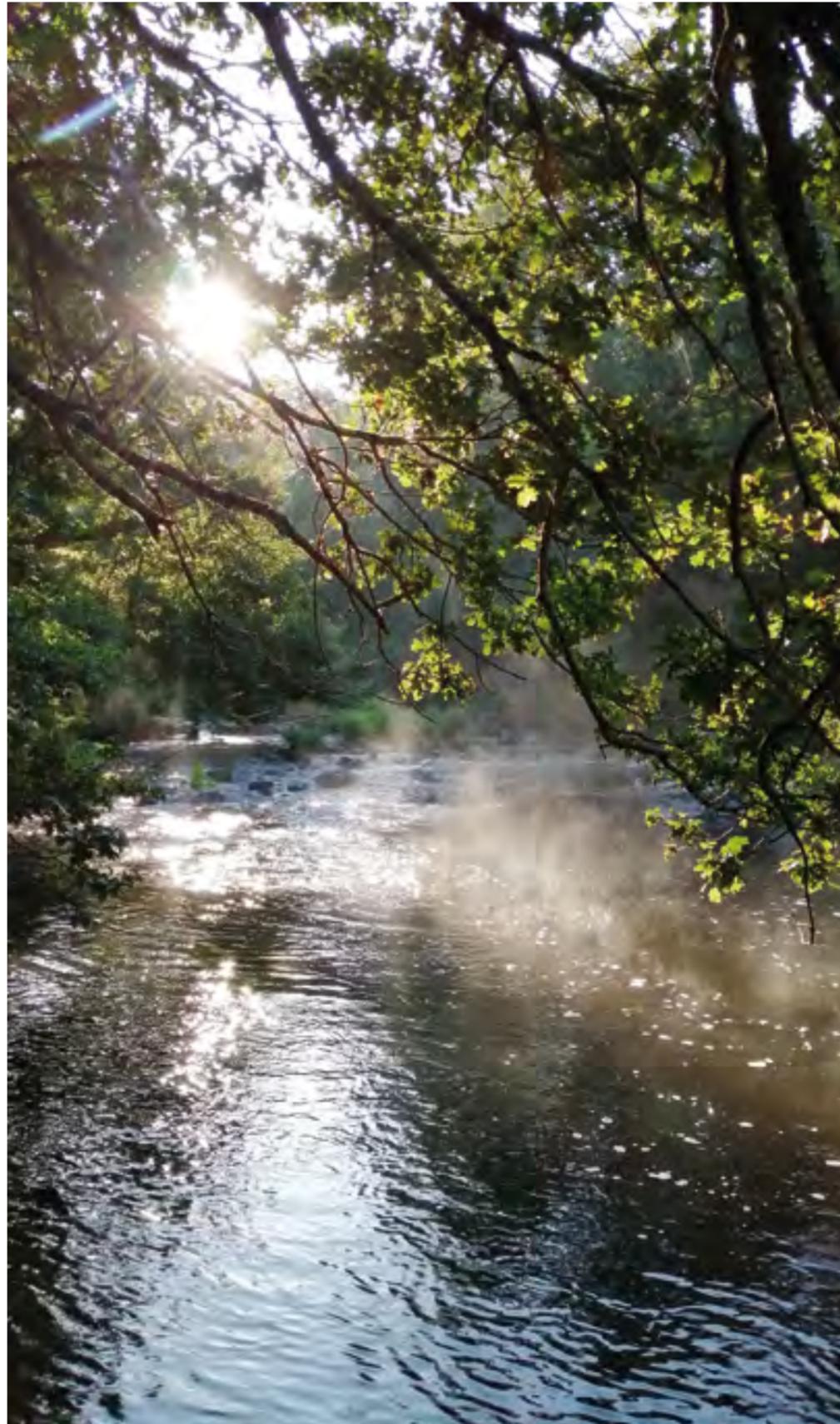
### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement collectif est une préoccupation quotidienne des élus comme des agents techniques.

Actuellement un diagnostic de l'état du réseau et des stations est en cours.

Comme déjà annoncé, nous avons engagé une réflexion sur les futurs travaux à prévoir et pointé d'ores et déjà des problèmes complexes. Des investissements importants se profilent à l'horizon, il nous faudra hiérarchiser les priorités.

De plus, nos partenaires financiers que sont le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne exigent dorénavant un document diagnostic pour nous accompagner.



## LES DECHETS

### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères relève de la compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.

Les ordures ménagères sont collectées le vendredi et devront être déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte.

La collecte s'effectuera lors des jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> Mai, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Le jour de rattrapage sera alors publié dans la presse, sur l'application Panneau Pocket et sur le site internet de la commune.

Pour toute information sur ce service, vous pouvez vous rendre sur :

[www.hautlimousinenmarche.fr](http://www.hautlimousinenmarche.fr)

### LES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants relève de la compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin. Pour assurer ce service, la CCHLeM a mandaté l'association Maximum, agissant dans le domaine de l'insertion sociale.

### Calendrier de ramassage pour l'année 2021 :

Lundi 1<sup>er</sup> février

Mardi 25 mai

Lundi 20 septembre

Lundi 20 décembre

### Merci de vous inscrire au préalable en mairie.

Sont exclus de la collecte : les déchets verts, les gravats, les produits qui ont pour destination les ECOPOINTS, les Ordures Ménagères et Assimilées, les déchets dangereux (produits chimiques, peintures, produits phytosanitaires, solvants...), les huiles usagées, les pneus, les bâches agricoles, les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres, les poêles et bidons non vidés.

**Attention :** Les tas d'encombrants supérieurs à 4m<sup>3</sup> ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Dans ce cas, contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous et établir un devis.

### DÉCHÈTERIES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les déchèteries de notre territoire sont gérées par le SYDED 87.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SYDED : Tél : 05 55 55 12 87

Mail : [contact@syded87.org](mailto:contact@syded87.org)

Site internet : [www.syded87.org](http://www.syded87.org)

### SAINT-BONNET-DE-BELLAC

Du lundi au vendredi : 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

### NOUIC

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

### RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Ce service concerne les habitants du bourg et les personnes des lieux dits suivants : Sissac, Chez Giraud, Le Verger, La Ribière, Noussat.

### Calendrier de collecte des déchets verts :

Mercredi 14 avril

Mercredi 19 mai

Mercredi 23 juin

Mercredi 28 juillet

Mercredi 08 septembre

Mercredi 13 octobre

Mercredi 17 novembre

### BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Afin de limiter les apports de végétaux en déchèteries, Le SYDED propose des aides financières aux particuliers pour l'achat ou la location de broyeurs de végétaux.

Une aide financière de 30% du prix d'achat est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 200 €).

Une subvention fixée à 100% du prix de location TTC d'un broyeur plafonnée à 100 € et dans la limite des crédits disponibles.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SYDED :

Tél : 05 55 55 12 87

Mail : [contact@syded87.org](mailto:contact@syded87.org)

Site internet : [www.syded87.org](http://www.syded87.org)

### DECHETS DE SOINS PERFORANTS

Les DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants) vous exposent, ainsi que les professionnels responsables de la collecte et du tri des ordures ménagères, à des risques de blessures et d'infections.

Trois points de collecte existent sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Limousin. Vous pouvez y déposer vos déchets usagés :

Pharmacie PAILLER (Bellac)

Pharmacie CHEVALIER (Bellac)

Pharmacie de la Gartempe (Bussière-Poitevine)

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

**MESSAGE AUX ASSOCIATIONS**

Cette année 2020 a mis à mal nos associations à différents niveaux. Leurs événements habituels et les festivités ont été reportés ou annulés ce qui n'a pas permis de poursuivre le tissage de liens sociaux et amicaux. Avant la rentrée, nous avons rencontré les associations afin de mieux connaître leurs activités et leurs besoins. Nous avons écouté leurs demandes et nous essaierons d'y répondre au mieux. Plusieurs contacts ont déjà été établis pour des demandes spécifiques, celles-ci sont à l'étude. Le conseil municipal a créé la commission "associations" afin d'instaurer un lien privilégié entre la municipalité et les associations. L'équipe municipale reste disponible et assure les associations de tout son soutien



Depuis plusieurs années les membres de l'association ALPB proposent différentes actions telles que la soirée pot au feu, le vide grenier, la fête de l'huître et de la moule.

Le 18 juin 2020 la présidente de l'association a donné sa démission.

Depuis plusieurs mois et en raison des problèmes sanitaires, l'association a été mise en sommeil jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Nous vous avertirons sur le site de la mairie dès la reprise des animations.

Si vous désirez vous inscrire dans l'association nous serons heureux de vous accueillir dès que les activités pourront reprendre.

**COMITÉ DES FÊTES**

L'année 2020 restera dans toutes les mémoires pour ses événements exceptionnels...

L'assemblée générale ordinaire du 9 février 2020 avait pourtant entériné à l'unanimité le programme des animations de l'année 2020 :

Dimanche 23 février : 1er concours de belote.

Dimanche 26 avril : marché de printemps.

Samedi 25 juillet : fête de l'été

Samedi 26 septembre : soirée tête de veau.

Et en décembre, comme d'habitude, participation au Téléthon.

Ce ne sont pas moins de 5 grandes animations que les bénévoles du



Comité des Fêtes étaient bien disposés et prêts à vous offrir.

C'était sans compter sur ce fichu virus, lequel s'étant insidieusement introduit dans nos vies, a enterré ce que nous avions entériné. Peu de différence phonétiquement entre les 2 mots mais quelles différences pour nos animations !

Le 23 février 2020, c'était un beau dimanche après-midi ensoleillé et 62 équipes s'étaient données rendez-vous à la salle polyvalente pour disputer le 1<sup>er</sup> concours de belote. Toutes les équipes sont reparties avec un lot et un prix spécial a été décerné à la 1<sup>ère</sup> équipe féminine. Une tombola avec également de nombreux lots, une buvette, des gâteaux et des crêpes ont agrémenté cet après-midi très convivial et très apprécié de tous.

Nous espérons que toutes nos animations prévues pour 2020 renaîtront de leurs cendres dès février 2021 avec pour commencer, notre assemblée générale puis notre 2<sup>ème</sup> concours de belote. Nous aurons beaucoup de plaisir à vous retrouver toutes et tous l'an prochain dans la conviviale et l'atmosphère festive de nos événements.

Même si la situation actuelle est compliquée, toute l'équipe du Comité des Fêtes de Peyrat-de-Bellac vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. Soyez patients dans l'attente de jours meilleurs, prenez bien soin de vous et de vos proches et encore merci pour tous vos soutiens. Très bonne année 2021 !

Pour tout renseignement concernant le Comité des Fêtes, vous pouvez prendre contact avec le Président, Michel DELPEUCH au 06 60 45 49 98.

Programme des animations 2021

Dimanche 7 février :  
Assemblée Générale

Dimanche 21 février :  
Concours de belote.

Dimanche 25 avril :  
Marché de printemps

Samedi 24 juillet : Fête de l'été

Samedi 25 septembre :  
Soirée tête de veau



Présidents d'honneur :  
C. CHABROUX

Président actif : M-S. PROPIN

Vice-président : B. RIFFAUD

Trésorier : D. RIFFAUD

Trésorier adjoint : R. PERRIN

Secrétaire : P. LORGUE

Secrétaire Adjoint : F. PRELADE

Membres :

F. GRANDOU, E. BARDIEUX,

J-L. FAYOL

Nous avons placé l'année 2019 sous le signe du changement, sans imaginer ce qui nous attendait en 2020.

L'ouverture 2020 s'est réalisée normalement, puis nous sommes tombés sous le deuxième confinement... Ensuite, est apparu l'arrêté préfectoral nous autorisant à chasser les grands gibiers, au grand désarroi des chasseurs de petits gibiers.

Le but de cet arrêté dérogatoire est de faire baisser la population de grands animaux. Par exemple l'arrêté fixe un objectif à 3500 sangliers au 31 décembre 2020 pour le département.

Nous nous appliquons à l'exercice et maintenons nos battues hebdomadaires. Nous avons pu prélever quelques sangliers et chevreuils...

Il en va de la survie de nos associations et du monde agricole, car le contexte sanitaire ne nous autorise pas à réaliser de manifestations, pour financer notre exercice, et les factures de dégâts augmentent.

Nos effectifs suivent la tendance nationale à la baisse, toutefois nous sommes toujours ouverts à votre curiosité...

Par solidarité pour les éleveurs de gibier et respect de nos engagements nous avons maintenu les lâchers d'oiseaux pour la saison. La chasse du petit gibier étant fermée au minimum pour un mois,

nous pouvons espérer une bonne implantation des oiseaux dans le biotope.

Nous réfléchissons à organiser une manifestation compatible avec les contraintes sanitaires et nous communiquerons dès que le contexte nous le permettra.

Etant convaincus que notre belle et agréable commune offre suffisamment de place et d'espace pour les loisirs extérieurs de tous : champignon, marche, cheval, VTT... Signalez votre présence au(x) chasseur(s) que vous rencontrez, afin que chaque passion puisse se dérouler simultanément en bonne intelligence.

Nous renouvelons notre vœu de mise à disposition d'un local communal. Nous comptons vivement sur la nouvelle équipe municipale pour mener à bien ce projet.

Nous remercions l'ensemble des propriétaires terriens et agriculteurs de la commune de nous permettre de pratiquer notre loisir favori.

La présidente ainsi que les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2021.

**AAPPMA**

Comme toutes les associations notre AAPPMA a vécu une année difficile. La pratique de notre loisir a été contrariée par le confinement mais aussi par une météo peu favorable : de fortes eaux au printemps et une canicule catastrophique aux conséquences graves sur nos rivières. Le lien social que créent nos animations : concours, intervention dans les écoles, initiation à la pêche, sera difficile à rétablir.

Malgré ces difficultés, les projets mis en place depuis 2016 ont vu le jour.

Avant et après le confinement les bénévoles ont ouvert deux parcours :

- A la Pradelle, commune de Blond, un parcours "truite" avec un parking et un panneau d'information.

- Au Peux du petit Confolens ils ont dégagé un chemin pour accéder à un magnifique parcours qui se prête bien à la pêche à la mouche, ce qui est rare dans notre secteur.

La mise en place des directives de notre Fédération, contenues dans le Schéma de développement du loisir pêche, nous a permis de réaliser des aménagements d'une plus grande ampleur grâce à l'aide technique aux démarches administratives et aux partenaires financiers de notre Fédération. C'est ainsi que nous avons ouvert, au pont de la Pierre à Bellac, un parcours labellisé découverte, qui permet aux jeunes débutants de découvrir la pêche et aux pêcheurs confirmés de s'initier à une technique particulière.

La première tranche des aménagements d'un parcours labellisé "pêche Famille" et pêche de la carpe de nuit, sur la rive droite du barrage de Chaume est achevée.

Depuis 2016, nous avons initié un partenariat avec notre Fédération et les collectivités locales pour réaliser les aménagements et assurer l'entretien des parcours de pêche. Nous avons tiré profit des opportunités d'aménagement de notre territoire dans le souci d'offrir à chacun de nos adhérents la possibilité de pratiquer la pêche de son choix.

Ces aménagements assurent à long terme la pratique de notre loisir, participent au plaisir de vivre sur notre territoire et valorisent son attrait.

Toutefois on ne peut répondre à la demande de nos adhérents que si ces derniers jouent le jeu du fonctionnement associatif en participant aux assemblées générales, aux réunions plénières qui leur sont ouvertes et en s'impliquant dans les "chantiers participatifs" que nous avons mis en place et qui permettent à chacun d'intervenir ponctuellement sur un parcours qu'il souhaiterait voir aménager.

Notre AAPPMA ne fonctionne plus comme fonctionnait une Société de pêche, on ne peut pas s'en remettre à une équipe de volontaires, toujours les mêmes. >>>



>>> C'est aussi à nos adhérents de changer d'état d'esprit pour être acteur et responsable du fonctionnement de leur AAPPMA.

Jean TINLOT  
Président de l'AAPPMA de Bellac



### PEYRAT FORME

Suite à une saison 2020 très perturbée par la pandémie COVID tous nos cours ont été stoppés de Mars à Juin.

A la rentrée de septembre, en respectant un protocole très stricte remis par notre fédération, et la mise à notre disposition de la grande salle du Foyer Club, (nous remercions notre Municipalité, nous avons pu reprendre nos deux cours ; nos adhérents, heureux de se retrouver, avaient, en partie, répondu présents.

Après deux mois de reprise nous voilà à nouveau confinés.

Souhaitons une année 2021 plus sereine pour tous et restons optimistes.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre association. La gym que nous proposons s'adresse à tout public désirant pratiquer une activité physique pour son bien être corporel et moral.

Nos cours sont animés par deux animateurs diplômés :

- Céline BOUTAUD le lundi
- Sully LEBRUN le mercredi.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur et dans la plus grande convivialité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Deux essais gratuits pour vous convaincre.

Dorénavant tous nos cours auront lieu dans la grande salle du Foyer Club :

- Lundi : 9h15 à 10h15.
- Mercredi : 17h30 à 18h30.

Une soirée théâtrale est prévue pour le SAMEDI 20 Mars 2021

"Ma cousine est un chic type" interprétée par la compagnie 3 Poils et 1 cheveu ; pièce très drôle.

Composition du bureau :

Présidente :  
Marie Claude PERIGAUD

Vice-Présidente :  
Monique JAUGEARD

Trésorière : Christiane LAGUZET

Secrétaire :  
Marie-Pierre MONDIOT

Secrétaire-adjointe :  
Martine CARPENTIER.

Pour tous renseignements :

Tél. 05 55 68 16 78 et  
05 55 68 88 35

Sont à votre écoute et à votre disposition.



### DESTINATION PILATES

Est une jeune association dont la création remonte à janvier 2020.

Après un démarrage laborieux nous voilà dans la salle sous la Mairie.

Nous remercions la municipalité de l'avoir mis à notre disposition pour pratiquer le "Pilates".

#### Les bienfaits du Pilates :

Apporte une détente et un certain bien-être, un renforcement musculaire, fait travailler les muscles profonds, peut atténuer les douleurs.

Nous invitons les personnes intéressées à venir nous rencontrer lors d'une séance.



Nous pratiquons cette gymnastique avec une kinésithérapeute formée à cette méthode, tous les lundis soir de 19h à 20h, sauf pendant les vacances scolaires.

Composition du bureau :

Présidente : Arlette CELERIER

Secrétaire : Eliane LAVERGNE

Trésorier: Norbert CELERIER

Pour tout renseignement :

Arlette CELERIER  
Tél. 06 85 36 22 97



### ATELIER DE PEINTURE

#### JOUR DE SOIE

Siège Social :

Mairie 87300 Peyrat-de-Bellac

Local des activités : Salle des associations Peyrat-de-Bellac sous la salle des fêtes tous les Vendredis de 14h à 17h sauf Juillet et Août

Contact : jourdesoie3@gmail.com

Tél : 05 55 68 87 96 - 06 10 35 18 03

Composition du bureau :

Présidente : BONNEAUD Janine

Trésorière : CELERIER Arlette

Secrétaire : POUJAUD Nadine

Notre Assemblée Générale est prévue en janvier ou février 2021.

Nous sommes une petite association de 8 Membres.

Nous organisons tous les deux ans une exposition artisanale.

Elle aura lieu les Samedi 29 et Dimanche 30 Mai 2021 de 10h à 17h à la salle des fêtes de Peyrat de Bellac. De nombreux créateurs et amateurs dans différentes disciplines seront présents : peintures sur soie, acrylique, sur verre ; vannerie, objets décoratifs dont tableaux coquille d'oeuf tableaux en 3D, Bijoux et objets en bois, ouvrages de couture, dentelle et broderies, cartonnage...

Venez rejoindre nos activités, vous serez les bienvenus et nous vous réserverons un bon accueil.

### AMICALE DE L'ECOLE DES DEUX TILLEULS



L'amicale œuvre pour le loisir des enfants de l'école des deux tilleuls. Nous leur offrons la possibilité de participer à des voyages, sorties, et soutenons les enseignants grâce à des dons de jeux et d'outils pédagogiques en fonction des besoins.

Tout cela est financé par l'organisation de nos diverses manifestations (loto, spectacle de Noël...) qui, grâce à vous, connaissent un grand succès.

Nous ne pourrions réaliser tout cela sans la présence et le dynamisme de notre équipe de bénévoles, qui s'est vue renforcée par de nouveaux membres cette année, permettant ainsi de continuer nos actions tout en apportant de nouvelles idées. Nous remercions les anciens membres pour leur aide et leur souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Malheureusement, l'année scolaire 2019-2020 a été bien chamboulée par la pandémie qui nous touche. Nous avons eu la chance de pouvoir organiser le loto et la fête de Noël en 2019 mais les voyages ont

dû être reportés à 2021 (dans le meilleur des cas).

#### VOYAGES

Nous avons décidé, pour les CP-CM2, de participer au financement de la classe découverte organisée par les enseignants de l'école et d'organiser une journée au parc de la Haute Touche. Cela a été reporté au printemps 2021 si la situation le permet.

Les petits auraient dû prendre la route du CPA Lathus avec découverte de la mini-ferme et initiation au cirque. Là aussi, une nouvelle date a été bloquée pour le printemps 2021.

#### MANIFESTATIONS

En ce qui concerne le loto 2020 (mi-octobre) et la fête de Noël 2020(mi-décembre), nous avons bien évidemment été contraints de les annuler.

Nous espérons cependant pouvoir organiser d'autres événements d'ici fin juin si l'évolution de la situation le permet.

Nous avons une pensée particulière pour :

-Les enfants qui se font toujours une joie de participer à ces temps forts de leur calendrier,

-Leurs parents et familles qui les soutiennent en les conduisant aux répétitions et qui participent aux diverses manifestations,

-Nos sponsors qui vivent un moment difficile et que nous espérons retrouver au plus vite,

-La nouvelle municipalité qui s'est montrée à l'écoute de nos besoins et nous a assurée de son soutien pour nos actions.

Nous espérons vous retrouver très prochainement autour des enfants de l'école des deux tilleuls de Peyrat de Bellac et vous souhaitons, malgré tout, le meilleur pour les mois à venir.



### CLUB CHARLES-SILVESTRE

2020, pluies, inondations, tempêtes, virus, confinements, manifestations annulées. Quel programme ! Comme beaucoup de clubs, le CLUB CHARLES-SILVESTRE n'y a pas échappé, en plus de ces catastrophes. Toutes les manifestations 2020 ont dû être annulées à l'exception de l'AG du 9 janvier, du thé dansant du 9 février et des réunions mensuelles jusqu'au jeudi 5 mars.

Nous avons été éloignés les uns des autres, mais tout cela n'a pas entamé notre volonté de continuer à faire vivre notre association, nous sommes déterminés plus que jamais à avancer et c'est pour cette raison que nous vous proposons le programme des activités 2021.

- 7 janvier Assemblée Générale

- 14 février Thé dansant

- 1<sup>er</sup> avril repas de printemps

- 4 mai voyage à BLAYE

- 16 sept. voyage en Dordogne

- 10 octobre Thé dansant

- 18 nov. concours de belote

- 2 déc. repas des 40 ans du club

- Tous les 1<sup>ers</sup> jeudi de chaque mois réunion mensuelle.

Ce programme sera-t-il réalisable ?

Vous pouvez suivre ces activités sur le site de Peyrat de Bellac.

#### Composition du bureau :

Président : Pierre COUSSY

Vice-président : Jean PREVERAUD

Trésorier : Camille CHEVALIER

Trésorier adjoint : Nicole VILLÉGER

Secrétaire :

Émile VILLÉGER

Secrétaire adjoint :

Michelle MERCIER

A toutes et à tous, le CLUB CHARLES-SILVESTRE vous souhaite une bonne année et prenez soin de vous.

Le Président,  
Pierre COUSSY



### NOUSSAT-ADHERE

Association Peyrachonne qui a vu le jour le 5 Mars 2002 par un groupe d'amis, afin de louer une parcelle de terre pour exercer des loisirs sportifs dans un esprit non compétitif (V.T.T, football, pétanque, motos...). Notre pratique première reste l'enduro en moto, c'est pour cela que nous voulons préserver une bonne cohabitation avec les autres usagers des chemins et inculquer aux plus jeunes la bonne conduite à tenir pour conserver ce loisir.

Actuellement le bureau et le conseil d'administration se composent de neuf membres composés comme tel :

Président :  
SPONVILLE Henri  
1<sup>er</sup> Vice-président :  
JAUGEARD Thierry  
2<sup>e</sup> Vice-président :  
CHEVALIER Thomas  
Secrétaire : LABARDE Vincent  
Secrétaire adjoint :  
SAVIGNAT Olivier  
Secrétaire suppléant :  
PRADEAU Guillaume  
Trésorier : LACOMBE Francis  
Trésorier adjoint :  
RATTIER Jean-François  
Trésorier suppléant :  
ANDRIEUX Philippe

Cette année l'association comptait 25 adhérents qui ont pu profiter d'une balade de nuit début Février, ainsi que notre repas annuel réservé aux adhérentes, adhérents et amis(es) le 7 Mars au restaurant "Le Manguier" sur la commune de Peyrat de Bellac. Pour la suite de la saison nous avons été stoppés par la crise sanitaire que le monde entier subit de plein fouet malgré un calendrier prévu par de nombreux rassemblements et une nouvelle manifestation qui pourra peut-être se réaliser en 2021, qui sait ?

Noussat-Adhère remercie la municipalité de Peyrat de Bellac pour son soutien pendant cette crise.

Toute l'équipe de Noussat-Adhère vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021, en espérant retrouver une situation normale.

Le bureau.



### VÉLO NATURE

Adresse: VÉLO NATURE,  
9 route Ancienne Mairie,  
87300 PEYRAT-DE-BELLAC  
Tél : 05 55 68 11 00

Présidente :  
Sylvie MARCHE BICHAUD  
Trésorier : Philippe BICHAUD  
Secrétaire : Gilbert DEVEAUTOUR  
Les randonnées pédestres du club



VÉLO NATURE de PEYRAT du lundi de Pâques ainsi que notre traditionnelle rand 'omelette n'ont pas eu lieu cette année.

Nous en sommes désolés.

Seule la semi-nocturne du 05 septembre avec quelques contraintes sanitaires a bien eu lieu, nous avons eu le plaisir de voir que tout le monde était impatient de sortir malgré les contraintes. Nous avons accueilli une centaine de marcheurs. Pour une première la randonnée commentée dans le bourg de Peyrat a satisfait et intéressé la majorité des marcheurs présent. Nous pensons aussi aux marcheurs aguerris pour une prochaine marche dès que nous pourrions l'organiser.

Le club remercie la Municipalité pour son aide et vous donne rendez-vous cette année 2021 si les conditions le permettent.

Nos manifestations prévues :

Le lundi de Pâques 5 Avril pour la prochaine rando, la rand 'omelette le 18 Juin et la semi-nocturne en septembre.

Notre club souhaite toujours la finalisation de la liaison piétonne par la RD 49a entre PEYRAT et BELLAC suite à l'avant-projet réalisé entre les 2 communes en octobre 2015. La partie sur notre commune étant réalisée, reste à Bellac de finaliser leur partie.

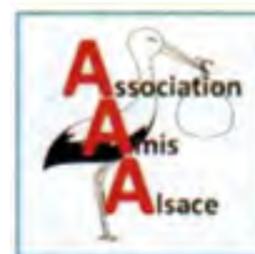
Notre association a adhéré à Gartempe 206, le but de cette association étant la reconnaissance et la valorisation de ce périmètre géographique, la Gartempe s'écoulant sur notre commune sur 9km850.

Notre association s'associe égale-

ment à tous projets ayant pour but de valoriser nos chemins communaux.

Merci à tous les bénévoles du club qui œuvrent pour le bien de l'association.

La présidente Sylvie MARCHE



### ASSOCIATION AMIS D'ALSACE

Notre association *Les amis de l'Alsace* a pour but de faire connaître l'Histoire très étroitement liée des communes de Peyrat de Bellac, la Croix sur Gartempe avec celle de Trimbach (Alsace) pendant la guerre de 39-45.

De nombreux Alsaciens se sont retrouvés déportés vers nos villages où ils ont été accueillis par les habitants, avec lesquels ils ont partagé, une partie de leur vie. Nous tenons à faire connaître cette période à tous et ne pas rompre ces liens d'amitié, de fraternité qui nous lient depuis ces événements. Le rapprochement entre les habitants de la commune de Trimbach et nos deux communes, est un devoir de mémoire pour ces personnes qui ont trouvé refuge sur notre territoire pendant la guerre de 1939-1945. Je ne vous rappellerai donc pas les faits déjà relatés

En 2020, cette association compte 26 membres.

L'Association *Les amis de l'Alsace* depuis maintenant de nombreuses années, échange avec nos amis de Trimbach et tous les 2 ans. Une rencontre est programmée, soit en Alsace soit chez nous. C'est en 2019 que nous avons accueilli nos Amis très chaleureusement, comme ils savent eux si bien le faire.

Mais 2020 nous aura laissé aussi un pénible souvenir, le départ prématuré de notre ami Pierre Denny, membre fondateur, vice-président dévoué de l'association *Les Amis du Limousin* de Trimbach

Dans le contexte actuel et par

respect des dispositions de l'état d'urgence, nous ne pourrions pas organiser de manifestations notamment le repas prévu en novembre et probablement remettre en cause notre échange en 2021.

Il n'en reste pas moins que nous restons en contact et que nous serions particulièrement honorés de vous compter parmi nos nouveaux adhérents dans l'attente d'une meilleure situation.

Pour conclure ce petit condensé, nous remercions la nouvelle municipalité de nous avoir accordé une subvention qui nous sera des plus utiles en temps venu.

Le Président



### PÔLE MULTIMÉDIA

COVID-19 : Compte-tenu de la situation sanitaire, le club a fermé ses portes en mars 2020, la dernière assemblée générale programmée en avril 2020 a été annulée.

La reprise des activités dépendra de l'évolution de la crise, elle débutera par une assemblée générale programmable si-possible début 2021.

Consultez le site internet de la commune à la rubrique "Associations / Pôle multimédia" pour plus de renseignements.

En fonctionnement normal, le Pôle Multimédia de Peyrat-de-Bellac vous accueille dans les locaux de salle du presbytère les lundis et mardis après-midi, de 14h à 17h en

dehors des vacances d'été et de fin d'année.

Rejoignez-nous pour découvrir l'Informatique et le Numérique, ou vous perfectionner dans l'utilisation du matériel et des logiciels. Le local du club est équipé de plusieurs ordinateurs et des principaux périphériques nécessaires (imprimante / scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet et logiciels).

Des ateliers sont régulièrement organisés sur tous les thèmes couvrants de l'informatique et du numérique (matériels, logiciels, systèmes d'exploitation, messagerie, téléphonie, photo, vidéo, etc.). Dix-huit ont déjà eu lieu, certains ont été refaits à la demande des nouveaux arrivants, d'autres sont en cours de programmation.

Pour tout contact avec l'association :

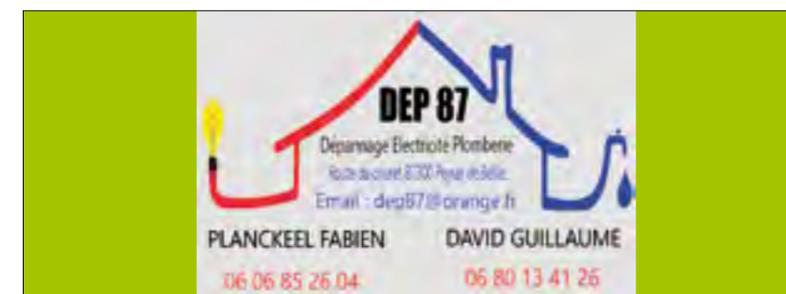
rendez-vous à la salle du presbytère appelez au 05.55.60.44.51 aux heures d'ouverture du local

consultez le site internet de la commune à la rubrique "Associations / Pôle multimédia". Faites part de vos idées et suggestions en venant nous voir ou en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante : [pm-peyratdebellaac@orange.fr](mailto:pm-peyratdebellaac@orange.fr)

Le club remercie la Municipalité pour la mise à disposition du local et la prise en charge des charges de fonctionnement (éclairage, chauffage, ligne Internet) ; ainsi que pour sa participation au renouvellement du matériel par le biais des subventions.

Le bureau :

Président : M. Lajoux,  
Secrétaire : C. Cardinal  
Trésorier : B. Amy





**UNION SPORTIVE PEYRACHONNE**

La composition du nouveau bureau suite à l'assemblée générale du 28.06.2020 est ainsi formée :

Président d'honneur : Claude CHABROUX

Président actif : Sylvain BARDU

Vice-Président : David SOULÉ

Secrétaire : Angélique BARDU

Trésorier : Jean-Claude BARDU

Membres :

BARDU Jean-Yves, DAMAR Charles, FROMENTEAU Patrick, MONTAGNE Nicolas

Le club de foot de Peyrat comprend 1 équipe séniors masculine.

Cette équipe est dirigée par Patrick FROMENTEAU, Charles DAMAR et Eddy NABANA NAÏMOU.

L'effectif de cette saison 2020/2021 est de 28 licenciés dont 22 joueurs et 6 dirigeants, 2 arbitres officiels Messieurs FARIS Daniel et SOULÉ David.

Les entraînements se font les vendredis soir à partir de 19 heures. Cette année 2020 est une année très difficile. Le championnat s'est terminé en mars 2020 au lieu de juin 2020.

Nous avons repris en septembre 2020 pour arrêter de nouveau après seulement quatre matchs, sans savoir le jour de reprise du championnat.

L'Union Sportive Peyrachonne vous présente pour l'année 2021 ses meilleurs vœux, à la municipalité, aux habitants et habitantes de Peyrat-de-Bellac.

Le Président, Sylvain BARDU



**KYOKUSHINKAI PEYRACHON**

Une année riche en événements importants pour notre club malgré la période de confinement, la participation de Laura BARDU aux championnats de France de kyokushinkai à Paris au mois de février ou elle finie à la troisième place et l'obtention en juin du Diplôme d'Instructeur Fédéral pour Emmanuel Urrutia et Laura BARDU.

Cette année encore a été l'occasion de faire venir au mois d'octobre à notre dojo Sensei Vincent Simon 3ème dan IFK France pour la préparation au passage de grade (IFK).

Les objectifs de cette année 2021



sont de représenter notre club, notre commune en se déplaçant dans les différentes manifestations mais il est important de continuer d'accueillir des grands du Kyokushinkai dans notre dojo afin de faire découvrir notre belle région qu'est le Limousin.

Ces bons résultats cette année encore, nous permettent d'aborder la saison 2020-2021 avec sérieux, mais c'est aussi de participer aux compétitions, aux stages d'hiver, d'été, en France et en Angleterre.

Nous souhaitons bonne chance à Emmanuel Urrutia qui a comme projet pour cette année 2021 d'ouvrir un club kyokushinkai sur Limoges mais également à Laura BARDU qui rentre en école de sous-officier de gendarmerie de Rochefort pour fin Novembre. Ils quittent notre dojo mais ils ont une place dans nos cœurs.

Le club dispose d'une page facebook : Kyokushinkai PeyratdeBellac.

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier DENEUVILLE mais également de Cyrille Talon et Julien Etienne.

KARATÉ KYOKUSHIN : Le vendredi de 19h30 à 21h00 pour les adultes et débutants confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les enfants, de 16h00 à 17h30 pour les confirmés.

Self défense et autres disciplines associées :

Le mercredi de 19h45 à 21h15.



Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

Président : Cyprien ROUSSEAU

Vice-Président : Bruno THIBAUD

Trésorière : Laura BARDU

Trésorier adjoint : Cyrille TALON

Secrétaire : Connor SHIELDS

Secrétaire adjoint : Cyrille TALON

Renseignements au :

06 52 88 17 08 ou 06 30 92 15 23

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association sportive.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2021.

Le Président, Cyprien Rousseau



INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

PLATEFORME E-COMMERCE

Une plateforme de commerce en ligne devrait voir le jour très prochainement en partenariat avec les commerçants, artisans, producteurs qui le souhaitent, du territoire du Haut Limousin en Marche.

Cette plateforme devenue un outil destiné à défendre le commerce local face aux grandes enseignes et avec la crise sanitaire, la dimension socio-économique de cet outil s'est vue renforcée. C'est l'entreprise "Ache-teza" qui a été désignée pour mettre en place ce nouvel outil marketing.

Cette plateforme permettra aux petites entreprises :

- De mettre en valeurs leur boutique, leurs produits, leurs services
- De vendre leurs produits et/ou services
- De proposer une logistique de récupération des commandes en click-and-collect

Pour tout renseignement, contacter la Communauté de Communes.

PCAET

Conformément à la loi sur la transition énergétique, la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche a approuvé son projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) intégrant les enjeux suivants :

- Poursuivre le déploiement d'énergies renouvelables
- Favoriser la rénovation énergétique et réduire les besoins énergétiques

- Limiter les émissions de gaz à effet de serre
- Préserver la biodiversité
- Améliorer la gestion des déchets et leur valorisation
- Favoriser des modes de transport "propres"

Le plan d'actions déployés par la CCHLeM pour atteindre les objectifs fixés comporte une vingtaine d'actions relevant des différents champs d'intervention.

Le PCAET est consultable sur le site de la CCHLeM : [www.hautlimousinenmarche.fr](http://www.hautlimousinenmarche.fr)

POUR LES SENIORS

L'Ireps Nouvelle Aquitaine (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) a proposé d'éditer un Guide Malin à destination des séniors.

Il permet de découvrir la richesse et la diversité des services et des activités à proximité de chez vous.

Ce guide est disponible en format papier en mairie et sur le site internet de la CCHLeM.

PETITE ENFANCE

Le service Petite Enfance a édité un guide afin de répertorier toutes les offres proposées sur le territoire pour la garde des enfants de 0 à 3 ans. Il comprend également les structures destinées à accueillir les parents/familles afin de les soutenir dans leur parentalité.

Il est disponible au siège de la CCHLeM et dans les Relais d'Assistants Maternelles.

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Une nouvelle fois, nous souhaitons remercier les citoyens qui se sont déplacés aux urnes malgré le contexte difficile que nous avons connu, qui malheureusement perdure, et qui a sans aucun doute influencé l'issue du scrutin. Durant les 2 mois qui ont suivi cette élection, le gouvernement a décidé de maintenir en place les élus précédents qui ont eu pour mission de gérer la crise de la Covid 19 au quotidien (protocoles sanitaires, gestion et commande de masques, protection des personnes vulnérables...), ce qu'ils ont fait avec responsabilité et efficacité.

Depuis le 23 mai 2020, nous sommes 3 élus qui représentons la minorité municipale.

Nous avons une pensée pour celles et ceux qui sont malades de la Covid 19 et pour leurs proches. Nous adressons également tout notre soutien aux entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs, et associations qui subissent les conséquences de l'épidémie.

Nous saluons les agents qui se tiennent quotidiennement au service des habitants de la commune et nous saluons également tous les professionnels qui ont été et qui sont encore en première ligne pour lutter contre le virus.

En attendant le vaccin, il va falloir s'adapter et vivre avec la Covid 19, dans le cadre de la loi afin de préserver sa santé et celle des autres. A défaut de le faire pour soi, pensons aux autres.

La période de crise que nous traversons ne permettra pas d'organiser le traditionnel repas offert par la municipalité à nos aînés. Ce repas, c'est un moment fort, dédié à l'amitié et à la solidarité, qui permet de se retrouver, d'oublier les tracas et les aléas de la vie courante, de partager les souvenirs en toute convivialité. Espérons que le rythme normal d'un repas pour nos aînés reprendra dès que la situation sanitaire le permettra.

Voilà un peu plus de 100 jours que la nouvelle majorité a

pris la tête de la Mairie de Peyrat-de-Bellac. Arrivée avec de nombreuses promesses, nous constatons au terme de cette période cruciale que les actes ne sont pas forcément au rendez-vous. La nouvelle majorité se contente de continuer ou de réaliser des travaux prévus par l'ancienne majorité : pose de glissières de sécurité au pont de Chélipaud et travaux de voirie Impasse de l'Ecole (2 abstentions pour ces travaux de voirie de la part de l'ancienne minorité au conseil municipal du 10 septembre 2019 !). En ce qui concerne le budget 2020, il est à remarquer que l'approbation des comptes de gestion du receveur pour l'année 2019 ainsi que l'approbation de la surtaxe communale d'assainissement 2020 - identique à celle de 2019 - ont été votées à l'unanimité alors que pendant ces 6 dernières années, la minorité municipale s'est abstenue ou a voté contre... Les temps et les mentalités changent ! Fort heureusement, les subventions aux associations votées en 2019 ont été maintenues en 2020.

Force est de constater que l'équipe en place n'est pas prête et que l'exercice du pouvoir met à l'épreuve la promesse de jours meilleurs.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse à plusieurs courriers

Fidèles à nos engagements et à la passion que nous portons pour notre commune, nous continuerons à porter votre parole de manière constructive pour que l'ensemble des Peyrachons et Peyrachons soit entendu. Nous serons vigilants sur l'ambition des objectifs de la nouvelle municipalité et nous serons là pour être une force de propositions tout au long de ces 6 années à venir.

Nous espérons que la circulation du virus va continuer à s'infléchir, que certains commerces réouvriront et que l'on pourra toutes et tous vivre des fêtes de fin d'année en famille, avec les siens, de manière sereine. Continuez à prendre bien soin de vous et de celles et ceux qui vous sont proches.

Martine FREDAGUE-POUPON, J. Louis CONTE, Elisabeth BARLOT

**Maçonnerie**  
**NEUF & RÉNOVATION**

Terrassement - Façades - Charpente  
 Couverture - Plâtrerie

10, rue des Lilas  
 87300 BELLAC  
**TÉL. 05 55 60 47 19**  
**06 31 54 78 64**  
**06 40 20 88 34**

email : [mabire-moreau-maçonnerie1@orange.fr](mailto:mabire-moreau-maçonnerie1@orange.fr)

Notre Boulanger pâtisseries

La Panetière

Salon de Thé

**BARON**  
Frères

Mickaël & Baptiste

24, rue Thiers - 87300 Bellac  
**Tél. 05 55 68 06 12**



**HUSQVARNA - STIHL**  
**YANMAR - TORO**

Vente de tous matériels de jardin  
 S.A.V. assurée par des Spécialistes

**ets Lavergne**  
 motoculture

16 bis, av. de la Libération - 87300 BELLAC  
 ☎ 05 55 68 09 30 - Fax 05 55 68 70 49  
 Mail : [eslavergne@wanadoo.fr](mailto:eslavergne@wanadoo.fr)  
[www.eslavergne.fr](http://www.eslavergne.fr)

sarl **Bellac Ambulances**  
**TAXI**

Communes de stationnement :  
 📍 Bussière Boffy  
 📍 Mézières sur Issoire  
 📍 Peyrat de Bellac

☎ 05 55 68 70 56 [bellacambulances@orange.fr](mailto:bellacambulances@orange.fr)

sarl **Bellac Ambulances**  
**VSL AMBULANCES TAXIS**

Siège social : 5 Impasse de la Forge  
 BP 27 SISSAC  
 87300 PEYRAT DE BELLAC

Dépôt : IC, rue des Glacières  
 87300 BELLAC

☎ 05 55 68 70 56 Marie Lise & Pascal GODRIE

**ECOVI**  
 Elevage Centre Ouest Ovin

COMMERCIALISATION  
 AGNEAUX, BREBIS  
 « ECHOGRAPHIE »  
 ASSISTANCE TECHNIQUE

TEL : 05 55 68 83 03 - 87300 PEYRAT DE BELLAC  
[www.ecovi.fr](http://www.ecovi.fr)

**Bellac Ovin**

COMMERCIALISATION  
 AGNEAUX, BREBIS  
 « ECHOGRAPHIE »  
 ASSISTANCE TECHNIQUE

TEL : 05 55 68 83 03 - 87300 PEYRAT DE BELLAC  
[www.ecovi.fr](http://www.ecovi.fr)

**Véronique Duchiron**  
 Photographe

Tel: 06.30.93.72.50

[duchesse.v@wanadoo.fr](mailto:duchesse.v@wanadoo.fr) [www.veronique-duchiron.com](http://www.veronique-duchiron.com)

Mariage  
 Portrait  
 Reportage  
 Photo Identité





CENTRE BOURG

Super  
Aval

Malin

Merci



Musée de la  
Belle

